



**HAL**  
open science

## Agriculteurs, exploitations et territoires de la transition vers une alimentation relocalisée

Adrien Baysse-Lainé

► **To cite this version:**

Adrien Baysse-Lainé. Agriculteurs, exploitations et territoires de la transition vers une alimentation relocalisée. Bulletin de l'Association de géographes français, 2020, 97 (4), pp.466-481. 10.4000/bagf.7355 . halshs-03463365

**HAL Id: halshs-03463365**

**<https://shs.hal.science/halshs-03463365>**

Submitted on 2 Dec 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Agriculteurs, exploitations et territoires de la transition vers une alimentation relocalisée

(FARMERS, FARMS AND SPACES OF THE TRANSITION TOWARDS RELOCALIZED FOOD)

**Adrien BAYSSE-LAINÉ\***

**RÉSUMÉ** – *La « transition agricole et alimentaire » associe des objectifs d'écologisation et de relocalisation. Les vecteurs et modalités de la relocalisation alimentaire restent peu étudiés, notamment sur le plan spatial. À partir d'enquêtes menées dans trois zones d'étude françaises très distinctes (Amiénois, sud-est de l'Aveyron, Lyonnais), l'article montre que les degrés et logiques d'engagement des agriculteurs dans les circuits courts de proximité varient selon leurs profils socio-professionnels. Il identifie cinq idéaux-types d'exploitations relocalisées, selon la portée et le rythme de leur réorganisation, bien au-delà des médiatiques néo-agriculteurs. L'inégale répartition de ces types d'exploitations selon les zones d'étude conduit à différencier les trajectoires de transition des territoires à partir des critères d'ampleur et de structuration du mouvement de relocalisation alimentaire.*

**Mots-clés :** *France – Relations villes-campagnes – Transition – Circuit court – Relocalisation*

**ABSTRACT** – *The "agricultural and food transition" combines greening and relocalization objectives. There is little research on the spatial vectors and modalities of the food relocalization dynamics. This paper is based on surveys conducted in three very distinct French study areas (Amiénois, south-east of Aveyron, Lyonnais). It shows that the degrees and logics of farmers' involvement in short food supply chains vary according to their socio-professional profiles. Beyond the idealized figure of alternative farmers not from an agricultural background, five ideal types of relocalized farms are identified, according to the scope and pace of their organization. The uneven distribution of these types of farms from a study area to another helps to discriminate territorial transition trajectories according to the scale and structuring of the food relocalization movement.*

**Key words:** *France – Urban-rural ties – Transition – Short food supply chain – Relocalization*

---

\* Chargé de recherche au CNRS, UMR Pacte, Université Grenoble Alpes, 14 avenue Marie Reynoard, 38100 Grenoble – Courriel : adrien.baysse-laine@univ-grenoble-alpes.fr

## Introduction

Depuis la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt (2014), la « transition agro-écologique » est un des objectifs de la politique française agricole et alimentaire. L'adoption de ce vocable s'inscrit dans un contexte de forte demande sociale pour une écologisation du secteur, actuellement contrainte par des verrous sociotechniques et juridiques [Lombardon & Grimonprez 2018].

Dans le champ scientifique, le terme de transition alimentaire évoque d'abord la transition nutritionnelle [Bruckert 2014], tandis que celui de transition agricole sert à caractériser la période qui englobe le temps réglementaire de la conversion à l'agriculture biologique [Lamine 2012]. Au-delà du développement de modèles institutionnalisés, la diffusion de pratiques isolées concourt de manière plus silencieuse [Lucas 2018] à cette transition : c'est ainsi le cas de l'intégration de légumineuses dans les rotations [Magrini & al. 2017] ou de la reconnexion entre élevage et grandes cultures [Schott & al. 2018].

Des travaux récents se penchent sur une transition agricole et alimentaire, plus englobante. Darrot & al. [2019] la délimitent à partir « *des deux notions d'agroécologie et de systèmes alimentaires territorialisés* ». Comme nombre de travaux internationaux [El Bilali 2020], cette définition approche la transition en s'inspirant du cadre de la *multi-level perspective* [Geels 2002]. Elle analyse ainsi l'essor, l'essaimage, la mise en réseau et le changement d'échelle d'initiatives innovantes, ainsi que leurs interactions avec un régime dominant, dans une vision dynamique et relationnelle des modèles. En effet, la diversité en agriculture n'est aujourd'hui plus pensée par le prisme de la succession mais par celui de la coexistence [Hervieu & Purseigle 2015], aussi bien de modèles techniques au sein d'exploitations agricoles, que d'exploitations au sein d'un territoire, ou de modèles de développement à l'échelle nationale [Van der Ploeg & al. 2009].

Dans ce cadre, la transition agro-écologique est plus largement étudiée [Dumont & al. 2018] que la relocalisation des circuits de commercialisation. Pourtant, en tant qu'horizon guidant des pratiques, la relocalisation fait partie des discours structurant les futurs désirables vers lesquels les systèmes alimentaires pourraient transitionner<sup>1</sup>. De plus, son caractère spatial marqué pose des questions géographiques, notamment en termes d'interactions entre espaces urbains, activités agricoles et espaces ruraux.

Cet article ouvre des pistes de réflexion sur les modalités de transition des bassins d'approvisionnement alimentaire des villes vers des systèmes alimentaires relocalisés. Pour ce faire, il s'appuie sur l'analyse de trajectoires

---

<sup>1</sup> Certains de ces autres discours sont la justice [Le Gall et Hochedez, 2016], la souveraineté [Edelman & al., 2014], la démocratie [Paturel et Carimentrand, 2018], l'autonomie [Grewal et Grewal, 2012], les communs [Mestres et Lien, 2017] et la résilience alimentaires, tous ayant émergé en opposition plus ou moins forte au discours institutionnel de la sécurité alimentaire [Jarosz, 2014].

d'exploitations agricoles engagées dans les circuits courts de proximité. Dans quelle mesure le mouvement de transition agricole et alimentaire se traduit-il par une coexistence de modes d'engagements dans les circuits relocalisés ? Quelles sont les modalités de différenciation spatiale de cette transition ?

L'article prend la forme d'une analyse croisée de trois terrains réalisés dans des zones représentatives d'autant de facettes de la transition agricole et alimentaire : le plateau céréalier de l'Amiénois, les moyennes montagnes d'élevage du sud-est de l'Aveyron et le Lyonnais aux paysages et systèmes agricoles diversifiés<sup>2</sup>. Le propos s'appuie sur une enquête par questionnaire menée auprès d'un échantillon de 124 exploitants agricoles engagés dans les circuits courts de proximité. Cet échantillon a été délimité dans le cadre de la préparation d'une thèse [Baysse-Lainé 2018] en fonction de besoins qui lui étaient propres et des densités relatives d'enquêtés. L'hétérogénéité des données due aux quatre modes de collecte (tableau 1) est suffisamment faible pour que les données restent exploitables.

	De visu	Téléphone	Glanage sur internet (presses agricole et quotidienne locales, sites des exploitations)	Dires d'experts	Total
Amiénois	23	3	6	2	34
Lyonnais	10	9	12	3	34
Aveyron (sud-est)	21	11	23	1	56 <sup>3</sup>
Total	54	23	41	6	124

**Tableau 1** – Modes de collecte des données par zone d'étude.

Sont successivement abordées les modalités d'engagement dans la relocalisation des agriculteurs, de leurs exploitations et des territoires.

### **1. Profils, degrés et logiques d'engagement des agriculteurs en circuits courts de proximité**

Le degré d'engagement dans les circuits courts de proximité est particulièrement en lien avec le profil socio-professionnel des agriculteurs.

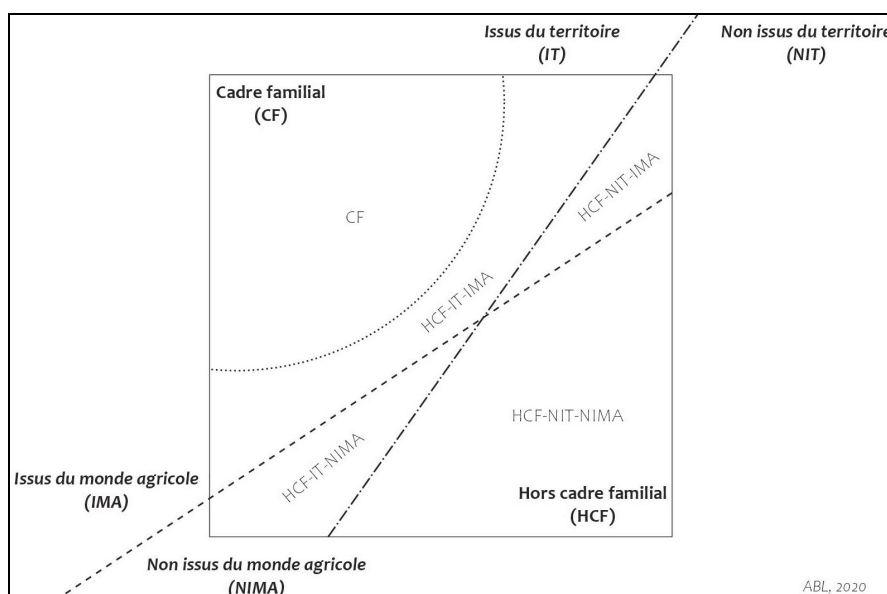
<sup>2</sup> Bermond & al. [2019] proposent une cartographie de la transition agricole et alimentaire en France à l'échelle cantonale, en combinant des critères de « mode de production biologique, [de] mode de commercialisation (circuit court/circuit long) et [de] part des circuits courts dans le chiffre d'affaire de l'exploitation ». Leur typologie distingue sept degrés de transition. Dans leur étude, l'Amiénois relève majoritairement du degré le plus faible de transition ; le sud-est de l'Aveyron de degrés intermédiaires ; le Lyonnais de degrés avancés.

<sup>3</sup> L'ampleur de l'échantillon sud-est-aveyronnais s'explique par la reprise et le complément d'enquêtes issues de mon Master 2.

### 1.1. Des exploitations surtout familiales

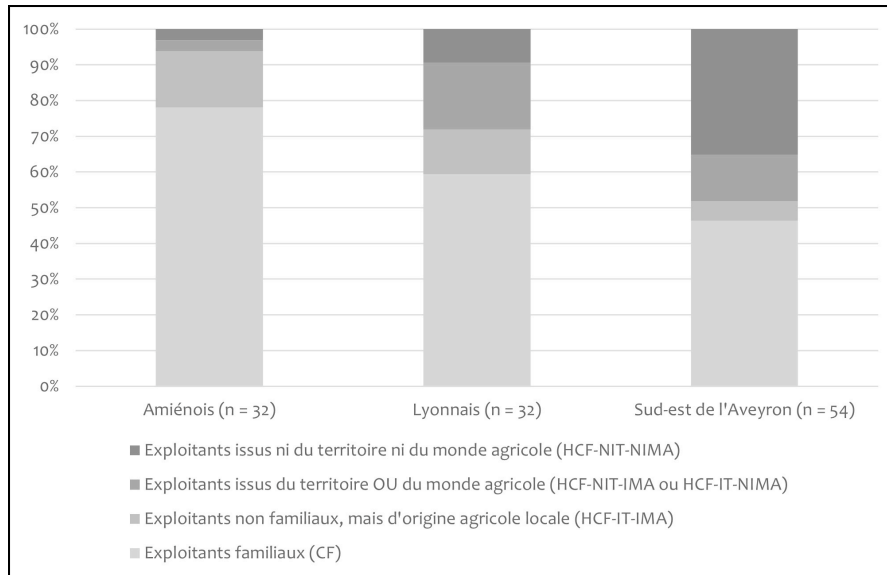
Trois catégories sont couramment utilisées dans le monde agricole pour rendre compte de l'éloignement relatif des exploitants à la norme de reproduction familiale de la profession : le lien à la ferme (on s'installe soit dans la ferme familiale, soit hors cadre familial – HCF), l'origine agricole (on est issu ou non du monde agricole : IMA ou NIMA) et l'ancrage territorial (on est issu ou non du territoire : IT ou NIT). Le croisement de ces catégories permet de distinguer quatre degrés d'éloignement au modèle familial (schéma 1) :

- les exploitations reprises par un membre de la famille (CF),
- les exploitations créées ou reprises par une personne issue du monde agricole et du territoire (HCF-IT-IMA),
- les exploitations créées ou reprises par une personne issue du territoire mais pas du monde agricole (HCF-IT-NIMA), soit issue du monde agricole mais pas du territoire (HCF-NIT-IMA),
- les exploitations créées ou reprises par des personnes issues ni du territoire ni du monde agricole (HCF-NIT-NIMA).



**Schéma 1** – Cinq groupes d'agriculteurs selon leurs liens à l'exploitation, au territoire et à l'agriculture.

Dans les trois zones d'étude, le premier profil est celui des exploitants familiaux (graphique 1), dans des proportions variées. Ainsi la relocalisation est-elle portée dans l'Amiénois très majoritairement du fait d'exploitants familiaux ou autochtones, tandis que la contribution des néo-agriculteurs est majoritaire dans le sud-est de l'Aveyron – qui comprend notamment le Larzac. Le Lyonnais occupe une situation intermédiaire.



**Graphique 1** – Profils des enquêtés par zone d'étude.

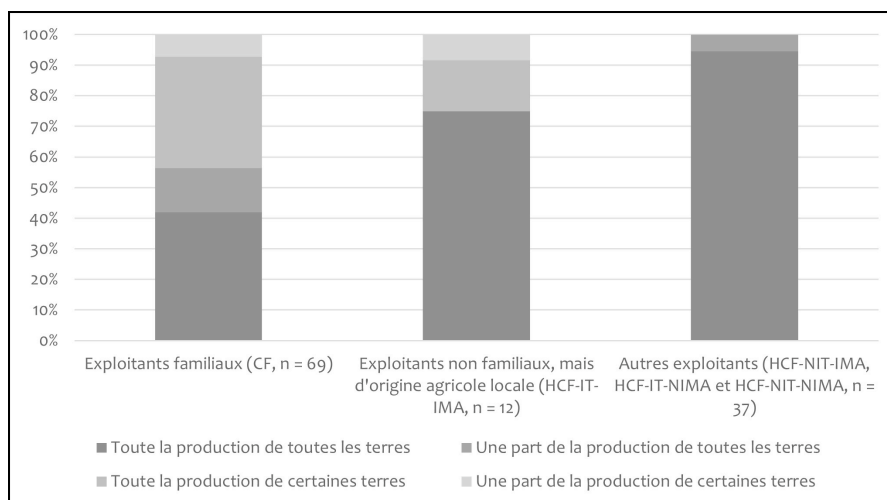
### 1.2. Un engagement gradué, au plus fort chez les néo-agriculteurs

Les exploitations engagent tout ou partie de leurs terres et tout ou partie de leur production dans des débouchés locaux. Le croisement de ces deux variables débouche sur quatre degrés d'engagement (tableau 2).

	Tout le parcellaire	Seulement certaines parcelles
Toute la production	1. Exploitations entièrement en circuit court de proximité	3. Atelier entièrement en circuit court de proximité
Seulement une partie de la production	2. Commercialisation locale d'une production autrement écoulee en circuit long non local	4. Commercialisation locale d'une des productions de l'exploitation

**Tableau 2** – Quatre degrés d'engagement des exploitations dans les circuits courts de proximité

Le degré 1 traduit un engagement fort. Les degrés 2 et 3 sont ceux d'exploitations hybrides entre circuits de proximité et circuits nationaux ou globaux. Enfin, le degré 4 correspond souvent à de simples ventes locales des surplus d'exploitations de production de matière première agricole. Ces degrés d'engagement sont très liés au profil socio-professionnel des exploitants. Comme l'indique le graphique 2, la part des exploitations entièrement en circuit court de proximité croît avec l'éloignement au modèle familial : elle passe de deux cinquièmes pour les CF à dix-neuf vingtièmes pour les HCF NIT et/ou NIMA. Ainsi, les exploitants non familiaux ou non autochtones ne constituent pas la majorité de l'échantillon, mais leur participation à la relocalisation est plus intense.

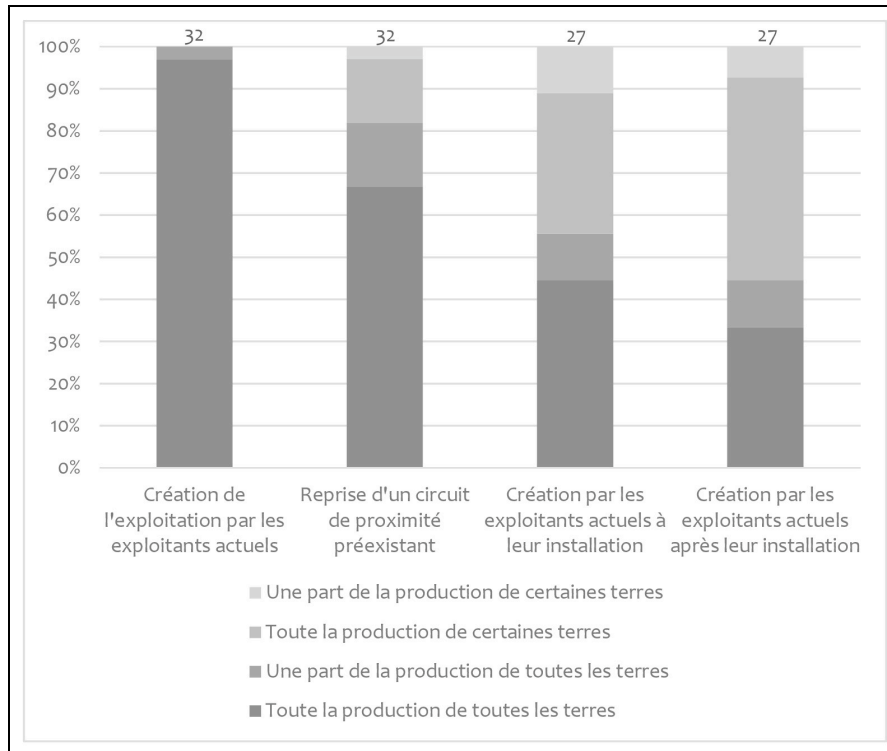


**Graphique 2 – Degrés d'engagement et profils des exploitants.**

Ce constat est confirmé par l'étude de la place de la création du circuit court de proximité au sein des trajectoires des exploitations. J'ai distingué quatre cas depuis la perspective des exploitants actuels. Ils peuvent avoir :

- (i) repris un circuit court de proximité préexistant lors de leur installation,
- (ii) créé le circuit à l'occasion de leur installation,
- (iii) repris une exploitation aux débouchés non locaux puis avoir créé le circuit de proximité ou
- (iv) créé l'exploitation et le circuit de proximité simultanément.

Comme le souligne le graphique 3, le degré d'engagement dans la relocalisation est d'autant plus fort que l'exploitation a été créée par les exploitants actuels (néo-agriculteurs) ou, à moindre titre, que le circuit de proximité existait déjà lors de la reprise.



**Graphique 3** – Degré d’engagement et temporalité de la création des circuits alimentaires de proximité.

### *1.3. Une diversité de logiques d’engagement, au-delà des justifications environnementales*

La création de circuits courts de proximité s’explique par six logiques, qui ne sont pas mutuellement excluant. Elles sont ici listées par ordre de fréquence dans l’échantillon.

La première renvoie à des raisons d’éthique environnementale ou professionnelle. Certains agriculteurs souhaitent participer à la protection de l’environnement par des circuits considérés comme moins polluants. Pour d’autres, la commercialisation locale s’inscrit dans un mode de vie et de travail alternatif [Pruvost 2013], comme l’agriculture paysanne, la permaculture ou le jardinage nourricier. Quelques-uns soulignent particulièrement leur recherche d’autonomie, en intrants ou alimentaire. Pour d’autres enfin, le local va de pair avec des produits goûteux, authentiques et réduit le gaspillage.

La deuxième logique est économique. Il s’agit d’augmenter le revenu de l’exploitation, d’assainir sa situation en maîtrisant mieux les débouchés et la



fixation du prix. Certains cherchent surtout à désaisonnaliser les rentrées d'argent. D'autres visent une autonomie financière leur permettant de se développer.

La troisième logique est celle de la tradition : les exploitants commercialisent localement dans la continuité de ce que faisaient leurs parents et aïeux, ou bien par fidélité aux débouchés ancestraux d'une zone particulière.

La quatrième logique renvoie à l'adaptation à la pression de facteurs extérieurs. Pour la majorité de ces exploitants, les circuits courts de proximité apparaissent comme la seule possibilité de valoriser un foncier difficilement travaillable : faible qualité agronomique, forte pente, multiplication des épisodes de sécheresses. Pour d'autres, la perte d'un débouché en circuit long force le recours aux circuits courts.

Pour la cinquième logique, les circuits courts de proximité constituent une occupation, permettant de fournir un emploi à un ou des membres de la famille, de rationaliser le temps de travail à l'échelle de l'année ou de rompre la monotonie de la monoculture.

Une dernière logique renvoie à la proximité sociale plus qu'à la proximité géographique, puisque les agriculteurs qui y adhèrent disent avoir répondu à une demande de consommateurs, ou avoir cherché à retrouver un lien social avec ces derniers.

À mesure qu'on s'éloigne du modèle agricole familial, la logique du revenu se fait moins fréquente tandis que celle de l'éthique augmente. La logique de la demande est limitée aux zones périurbaines, à l'Amiénois et aux exploitants issus du territoire et du monde agricole. La logique de l'adaptation se retrouve presque uniquement dans le sud-est de l'Aveyron.

## **2. Cinq grandes figures d'exploitations participant à la relocalisation alimentaire**

Les néo-agriculteurs et la logique éthique environnementale jouent un rôle tout particulier dans la relocalisation. Mes enquêtes permettent toutefois de les contextualiser au sein de cinq figures d'exploitations.

### ***2.1. Les installations néo-agricoles, entièrement dédiées aux circuits courts de proximité***

Cette figure se distingue par la création simultanée de l'exploitation et du circuit de proximité. On y retrouve deux générations d'installations : des néo-ruraux des années 1970 et 1980 et des néo-paysans de la deuxième moitié des années 2000 et 2010. Les premiers sont surtout des éleveurs en productions carnées ou des foyers autonomes qui commercialisent les surplus de leur production vivrière. Les seconds sont surtout des maraîchers en mono-atelier motorisé, avec une large gamme de légumes, presque toujours en agriculture

biologique et sur des surfaces limitées (0,5 à 3 ha). Enfin, des petites exploitations de cueillette de produits de la forêt et des prairies se retrouvent dans les deux générations.

### ***2.2. Le développement de très petites entreprises (TPE) alimentaires rurales***

Cette figure se caractérise par son intensivité en emploi, l'importance des infrastructures de transformation (pressoirs, moulins, fromageries, tueries-ateliers de découpe) et une gamme diversifiée de produits. Principalement familiales, ces exploitations ont pris le tournant de la relocalisation lors ou autour de l'installation d'un enfant et certaines ont progressivement employé le reste de la famille ou des salariés. Deux sur trois sont entièrement dédiées aux circuits courts de proximité et beaucoup ont créé des points de vente à la ferme, souvent avec de la revente. Certaines développent même de petites stratégies marketing, avec marque, logo, packaging et présence sur les réseaux sociaux.

Trois principaux groupes ressortent. Les artisans de produits de l'élevage disposent d'ateliers de transformation intenses en emploi : ce sont d'abord des boucheries-charcuteries fermières (sud-est de l'Aveyron) puis des laiteries fermières (sud-est de l'Aveyron et Ouest lyonnais).

Les exploitations multi-ateliers complémentaires recherchent une autonomie en intrants. Elles s'appuient sur des combinaisons variées de polyculture-élevage, la plus répandue associant une activité de boulangerie (et éventuellement de semoulerie) paysannes à de l'élevage (fromages et viande ovins, petit élevage).

Les exploitations à gestion entrepreneuriale se caractérisent par la prégnance du raisonnement stratégique dans leurs choix et la création de modes de commercialisation innovants et/ou de produits à haute valeur ajoutée mais dont la culture a une faible emprise foncière.

### ***2.3. La persistance de circuits de proximité ancestraux***

D'autres exploitations continuent à vendre localement leurs produits, par des circuits qui ont résisté à l'intégration aux chaînes agro-alimentaires. Les maraîchers des reliquats de ceinture verte et/ou de fonds de vallées alluvionnaires sont les plus nombreux parmi elles : hortillons d'Amiens, maraîchers de la plaine de Vaulx/Décines (Lyonnais) et de la vallée du Tarn (sud-est de l'Aveyron). Quelques retraités du sud-est de l'Aveyron vendent encore les produits de leurs jardins et poulaillers, derniers restes des micro-exploitations intensives de leurs parents. Quelques laitiers, jadis entièrement tournés vers la livraison de lait à domicile, vendent désormais une part très mineure de leur traite en direct.

#### **2.4. Des ateliers de diversification mineurs**

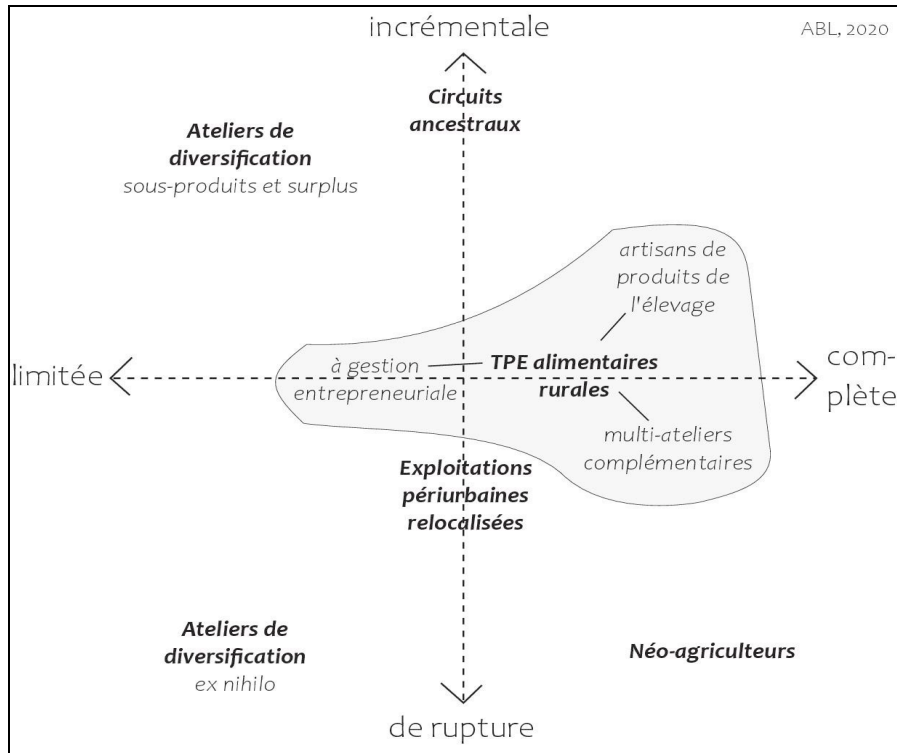
Certaines exploitations produisant très majoritairement des matières premières agricoles pour l'industrie agro-alimentaire développent un atelier de diversification – pour occuper un membre de la famille, désaisonnaliser le temps de travail, par curiosité ou pour augmenter le revenu. Deux sur trois produisent des céréales et des cultures industrielles dans l'Amiénois. Les plus nombreuses créent *ex nihilo* un atelier sans liens avec la production principale. Le cas le plus courant est l'élevage de poules pondeuses (souvent pas uniquement en circuit court) à côté des grandes cultures, parfois complété par des légumes et des petits fruits. Les autres commercialisent des surplus ou sous-produits de leur production principale. Il s'agit de viande ovine, de bière et de lentille dans le sud-est de l'Aveyron, de pommes de terre et de farine dans l'Amiénois.

#### **2.5. Les arboriculteurs et petits éleveurs familiaux périurbains relocalisés**

Aux deux tiers dans l'Ouest lyonnais, les exploitations du dernier groupe sont, comme celles des circuits locaux ancestraux, familiales et périurbaines. Elles sont toutefois passées par une étape de circuits longs nationaux voire globaux, mais en sont revenues. Elles produisent principalement des fruits, du vin, des légumes et un peu de produits de l'élevage.

À l'échelle des exploitations, comme l'indique le schéma 2, la transition vers les circuits courts de proximité est ainsi tour à tour limitée ou complète (selon l'ampleur de l'engagement, i.e. les parts du parcellaires et des produits dédiées aux circuits courts) et de rupture ou incrémentale (selon l'inscription dans la trajectoire de l'exploitation).

Enfin, chaque zone d'étude se caractérise par une combinaison distincte de ces cinq figures : la relocalisation est portée dans l'Amiénois surtout par les TPE alimentaires rurales, les ateliers de diversification et les circuits ancestraux ; dans le Lyonnais par les circuits ancestraux et les exploitations familiales relocalisées, dans le sud-est de l'Aveyron par les néo-agriculteurs et les TPE alimentaires rurales.



**Schéma 2** – Modalités de transition vers la relocalisation des cinq figures d'exploitations

### 3. Des spécificités territoriales dans l'intermédiation des circuits relocalisés

Au-delà des échelles des individus et des exploitations, des spécificités territoriales sont palpables dans la manière dont s'organise l'adéquation entre l'offre et la demande d'alimentation locale – en partie du fait « d'ambiances territoriales » [Corade et al. 2019]. En effet, les types de circuits de commercialisation les plus fréquents diffèrent fortement selon les zones d'étude.

#### 3.1. Des circuits individuels et/ou avec peu de proximité sociale dans l'Amiénois

Dans l'Amiénois sont surreprésentés la vente à la ferme, les *Drives* [Depez 2017] et les distributeurs automatiques : la relocalisation est le fait de rares exploitations qui agissent de manière peu coordonnée.

Un *Drive* départemental, « Somme Produits Locaux », a bénéficié d'un intense soutien des acteurs institutionnels (Chambre d'agriculture, Conseil départemental). Il s'est ainsi maintenu alors que d'autres circuits courts de commande en ligne, comme *Les Ruches-qui-disent-oui* [Barbier & Stephens 2019], n'ont pas réussi à s'implanter durablement.

L'importance de la vente à la ferme souligne ensuite le tropisme individualiste des exploitants amiénois, souligné par plusieurs salariés d'organismes de développement agricole. Des marchés de producteurs ont été créés dans les années 2000 à l'initiative du réseau Bienvenue à la ferme, mais Amiens est resté dépourvu jusqu'à récemment de magasin de producteurs. En outre, la vente à domicile est répandue au-delà de la population agricole, et ce aussi bien en ville qu'à la campagne.

Enfin, les distributeurs automatiques sont principalement dédiés aux pommes de terre. Au-delà de ceux disposés à l'entrée des fermes, deux patatiers du périurbain d'Amiens ont déployé des réseaux de distributeurs (n = 5 et 7) le long des grands axes de communication. Cette forme de circuit court peut sembler paradoxale : elle repose sur une proximité géographique largement dépourvue de proximité sociale, puisque les consommateurs ne sont pas amenés à rencontrer le producteur.

### ***3.2. Des circuits à intermédiation associative ou entrepreneuriale dans le Lyonnais***

Dans le Lyonnais, les types de circuits surreprésentés sont les paniers diversifiés sur abonnement, la petite distribution indépendante, les magasins de producteurs et les grossistes : la relocalisation prend la forme d'un renouveau de l'approvisionnement d'une grande ville par ses campagnes proches, coordonné par de nombreux acteurs.

Les paniers sont proposés par quatre associations et coopératives se définissant comme des « systèmes solidaires de distribution hebdomadaire de paniers agricoles locaux issus de l'agriculture biologique et/ou paysanne ». Ils couvrent différentes zones de l'agglomération lyonnaise et sont adaptés aux emplois du temps urbains contraints, en permettant à leurs adhérents de s'approvisionner en une seule fois en divers types d'aliments.

Le premier magasin de producteurs de France, Uniforme, a été créé dans le périurbain sud-ouest de Lyon en 1978, près de Mornant. Plus récemment, ce mode de commercialisation associatif avec ou sans salariés a connu un important essor dans le sud et l'ouest du Lyonnais avec l'ouverture de neuf magasins de taille parfois importante, comme la Super halle d'Oullins. L'est de l'agglomération, au contact d'une plaine céréalière tournée vers l'industrie agro-alimentaire, est moins concerné par cette dynamique avec seulement deux ouvertures récentes.

Par ailleurs, de nombreux commerces lyonnais se spécialisent dans l'alimentation et la restauration locales. On y trouve des épiceries coopératives, des épiceries de produits bios et/ou locaux, un « supermarché coopératif bio local responsable » (Demain), une halle alimentaire (La Martinière) et des traiteurs de produits locaux.

Enfin, l'ampleur de la demande métropolitaine a conduit à des réflexions sur l'optimisation de la logistique des circuits de proximité. Des intermédiaires, dont des grossistes, se sont formés. Ainsi, la plateforme « Saveurs du Coin » approvisionne la grande distribution, la restauration collective et un magasin avec les produits de plusieurs dizaines d'exploitations.

### ***3.3. Vente directe et intermédiation associative dans le sud-est de l'Aveyron***

Dans le sud-est de l'Aveyron, les types de circuit surreprésentés sont les magasins de producteurs, les marchés, les colis et la restauration hors domicile (RHD). Contrairement aux deux autres zones d'étude, les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne sont presque inexistantes, probablement du fait de pratiques d'autoproduction et d'approvisionnement familial ou amical en légumes. La relocalisation combine des pratiques héritées et contemporaines, en visant à la fois les populations locales et les estivants.

Au-delà d'une bonne résistance des marchés de plein vent urbains, plusieurs collectifs de producteurs ont créé des magasins de producteurs comme « Au marché paysan » à Millau en 2003 ou « Saveurs aveyronnaises » à Saint-Affrique en 2010.

La surreprésentation des livraisons de colis va de pair avec l'éloignement du sud-est de l'Aveyron des grands bassins de consommation. Elles concernent surtout les produits charcutiers et bouchers, issus d'exploitations du type « TPE alimentaire rurale - artisans de produits de l'élevage ». Les livraisons s'effectuent jusque dans les villes de la plaine languedocienne et au-delà (Toulouse, Marseille).

La surreprésentation de la RHD est quant à elle surtout en lien avec l'engagement de la cuisine centrale de Millau dans la relocalisation de ses approvisionnements.

## **Conclusion**

La transition vers des systèmes alimentaires territorialisés n'est pas homogène sur l'ensemble du territoire, aussi bien en termes d'organisation des exploitations que de profils et logiques des agriculteurs.

Même si la plupart des agriculteurs vendant en circuit court de proximité sont issus de familles agricoles, ce sont les néo-agriculteurs qui dédient le plus intensément leurs terres et leurs productions aux circuits locaux. Les deux

principales logiques d'engagement des producteurs sont celles de l'éthique environnementale et professionnelle et celle de l'augmentation du revenu.

Plusieurs idéaux-types d'exploitations relocalisées coexistent, chaque exploitation pouvant évoluer d'un type à l'autre. Celles qui maintiennent un héritage ancien de vente directe et celles qui restreignent la commercialisation courte aux produits d'un simple atelier de diversification participent peu à la relocalisation. La transition vers des systèmes alimentaires territoriaux est bien plus le fait des installations néo-agricoles et de TPE alimentaires rurales, ces dernières étant souvent à même de fournir des volumes de demi-gros et pas seulement de détail.

La distribution de ces types d'exploitations diffère selon les spécificités agricoles et sociales des territoires, qui se situent donc à des étapes variées de transition. Au-delà des volumes écoulés dans des circuits courts de proximité, le degré de coordination de l'intermédiation entre offre et demande permet de distinguer les trajectoires. La coordination est ainsi faible dans l'Amiénois, entre des exploitations peu engagées dans la relocalisation ou à profil entrepreneurial et ne disposant pas du relais d'acteurs urbains. Elle est beaucoup plus forte dans le Lyonnais, entre des exploitations anciennement liées à la ville ou plus fortement engagées dans la relocalisation et disposant du relais d'acteurs urbains divers. Dans le sud-est de l'Aveyron se combinent les approvisionnements des populations rurales peu nombreuses, des habitants des grandes villes les plus proches et des touristes en saison.

En définitive, l'hétérogénéité du renouveau des liens alimentaires villes-campagne mérite d'être plus explorée, afin de mieux évaluer la dépendance de la transition agricole et alimentaire aux structures socio-spatiales agricoles héritées. Il importe également de mieux lier l'étude de la relocalisation et de l'essor des pratiques agroécologiques, pour explorer la portée des contradictions internes à ce mouvement de transition agricole et alimentaire.

### Éléments de bibliographie

- BARBIER, M., STEPHENS, R. (2019) – « Alternative Food Networks, Relocalisation And The Urban Food Provision Regime, Via The Multi Level Perspective », communication à la 4S Conference 2019, La Nouvelle Orléans.
- BAYSSE-LAINE, A. (2018) – *Terres nourricières ? La gestion de l'accès au foncier agricole en France face aux demandes de relocalisation alimentaire*, thèse de doctorat en géographie et aménagement, université de Lyon, 489 p., <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02023379>
- BERMOND, M., GUILLEMIN P., MARECHAL G. (2019) – « Quelle géographie des transitions agricoles en France ? Une approche exploratoire à partir de l'agriculture biologique et des circuits courts dans le recensement agricole 2010 », *Cahiers Agriculture*, n° 28, art. 16, 10.1051/cagri/2019013.

- BRUCKERT, M. (2014) – « La « transition alimentaire » de l'Inde : une hypothèse erronée ? Le changement alimentaire au prisme de la consommation de viande », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n° 268, pp. 373-394, <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-d-outre-mer-2014-4-page-373.htm>
- CORADE, N., LEMARIÉ-BOUTRY, M., GOMEZ, A. & PÉRÈS, S. (2019) – « Existe-t-il une ambiance territoriale favorable au développement et au maintien des circuits courts et de proximité ? », communication aux 13<sup>èmes</sup> Journées de recherche en sciences sociales INRA-SFER-CIRAD, Bordeaux
- DARROT, C., MARIE, M., HOCHEDÉZ, C., GUILLEMIN, P. & GUILLERMIN, P. (2019) – « Frises chronologiques de la transition agricole et alimentaire dans 4 villes de l'ouest de la France : quels enseignements ? », communication aux 13<sup>èmes</sup> JRSS SFER-INRA-CIRAD, Bordeaux.
- DEPREZ, S. (2017) – « Les drives : une proximité renforcée ou réinventée ? Quand la distribution alimentaire connectée réécrit les territoires d'approvisionnement des consommateurs », *Flux*, n° 109-110, pp. 102-117, <https://www.cairn.info/revue-flux-2017-3-page-102.htm>
- DUMONT, A., GASSELIN, P. & BARET, P. (2020) – « Transitions in Agriculture: Three Frameworks Highlighting Coexistence between a New Agroecological Configuration and an Old, Organic and Conventional Configuration of Vegetable Production in Wallonia (Belgium) », *Geoforum*, vol. 108, pp. 98-109, <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2019.11.018>
- EDELMAN, M., WEIS, T., BAVISKAR, A., BORRAS, S., HOLT-GIMENEZ, E., KANDIYOTI, D. & WOLFORD, W. (2014) – « Critical perspectives on food sovereignty », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 41, n° 6, pp. 911-931, <https://doi.org/10.1080/03066150.2014.963568>
- EL BILALI, H. (2020) – « Transition heuristic frameworks in research on agro-food », *Environment, Development and Sustainability*, vol. 22, n° 3, pp. 1693-1728, <https://doi.org/10.1007/s10668-018-0290-0>
- GALLIANO, D., LALLAU, B. & TOUZARD, J.-M. (2017) – « Coexistences et transitions dans l'agriculture », *Revue française de socio-économie*, n° 18, pp. 23-30, <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2017-1-page-23.htm>
- GEELS, F. W. (2002) – « Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study », *Research Policy*, vol. 31, n° 8, pp. 1257-74, [https://doi.org/10.1016/S0048-7333\(02\)00062-8](https://doi.org/10.1016/S0048-7333(02)00062-8)
- GREWAL, S. & GREWAL, P. (2012) – « Can cities become self-reliant in food? », *Cities*, vol. 29, n° 1, pp. 1-11, <https://doi.org/10.1016/j.cities.2011.06.003>
- HERVIEUX, B. & PURSEIGLE, F. (2015) – « The sociology of agricultural worlds. From a sociology of change to a sociology of coexistence », *Review of Agricultural and Environmental Studies*, vol. 96, n° 1, pp. 59-90.
- JAROSZ, L. (2014) – « Comparing Food Security and Food Sovereignty Discourses », *Dialogues in Human Geography*, vol. 4, n° 2, pp. 168-181, <https://doi.org/10.1177/2043820614537161>
- LAMINE, C. (2012) – « 'Changer de système' : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux », *Terrains et Travaux*, vol. 20, n° 1, pp. 139-156, <https://www.cairn.info/journal-terrains-et-travaux-2012-1-page-139.htm>
- LE GALL, J. & HOCHEDÉZ, C. (2016) – « Justice alimentaire et agriculture », *Justice spatiale | Spatial justice*, no 9, <http://www.jssj.org/article/justice-alimentaire-et-agriculture/>.



- 
- DE LOMBARDON, A & GRIMONPREZ, B. (2018) – « Les freins juridiques à la transition agro-écologique », *Pour*, n° 234-235, pp. 279-285, <https://www.cairn.info/revue-pour-2018-2-page-279.htm>
- LUCAS, V. (2018) – *L'agriculture en commun : Gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité : Expériences d'agriculteurs français en CUMA à l'ère de l'agroécologie*, thèse de doctorat en sociologie, université d'Angers, 521 p., <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02056357>
- MAGRINI, M.-B., ANTON, M., CHOLEZ, C., DUC, G., HELLOU, G., JEUFFROY, M.-H., MEYNARD, J.-M., PELZER, E., VOISIN, A.-S. & WALRAND, S. (2017) – « Transition vers des systèmes agricole et agroalimentaire durables : quelle place et qualification pour les légumineuses à graines ? », *Revue française de socio-économie*, n° 18, pp. 53-75, <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-socio-economie-2017-1-page-53.htm>
- MESTRES, S. G. & LIEN, M. E. (2017) – « Recovering Food Commons in Post Industrial Europe: Cooperation Networks in Organic Food Provisioning in Catalonia and Norway », *Journal of Agricultural and Environmental Ethics*, vol. 30, n° 5, pp. 625-643, <https://doi.org/10.1007/s10806-017-9691-6>
- PATUREL, D. & CARIMENTRAND, A. (2018) – « Un modèle associatif de circuits courts de proximité pour les épiceries sociales et solidaires : vers une démocratie alimentaire ? », *Revue de l'organisation responsable*, vol. 13, n° 1, pp. 43-54, <https://www.cairn.info/revue-de-l-organisation-responsable-2018-1-page-43.htm>
- PRUVOST, G. (2013) – « L'alternative écologique. Vivre et travailler autrement », *Terrain*, n° 60, pp. 36-55, <https://journals.openedition.org/terrain/15068>.
- SCHOTT, C., PUECH, T. & MIGNOLET, C. (2018) – « Dynamiques passées des systèmes agricoles en France : une spécialisation des exploitations et des territoires depuis les années 1970 », *Fourrages*, n° 235, pp. 153-161.